



COMMISSION DES FORETS
D'AFRIQUE CENTRALE
COMIFAC



PROGRAMME DE PROMOTION
DE L'EXPLOITATION CERTIFIEE
DES FORETS
PPECF

Compte rendu de mission n°008 et 009 :

Réalisé par	Date de réalisation
Eric DASSIE/ R. LORENT	28 Janvier 2018

Lieux	Date
LIBREVILLE (GABON)	14 au 27 Janvier. 18
Objet de la mission: Participation aux ateliers PPECF, d'information des partenaires/bénéficiaires sur les modalités de collaboration en phase II du PPECF.	
Composition de la mission : Nicolas Perthuisot (Expert Certification) ; Romain LORENT (Coordinateur) ; Eric DASSIE (Expert Régional, Suivi-évaluation et Communication).	
OBJET <ul style="list-style-type: none">▪ Réunions d'information des partenaires/bénéficiaires basés au Gabon, sur les modalités d'appui du PPECF II ;▪ Séances de travail avec de potentiels bénéficiaires aux appuis (coaching PPECF).	
Introduction <p><i>La seconde phase du PPECF a démarré au mois d'octobre 2017, la principale innovation de cette seconde phase est l'ouverture de l'appui du programme à des entreprises non certifiées, qui souhaitent obtenir une certification de légalité (vérifiée tierce partie).</i></p> <p><i>En effet, la promotion des certifications de légalité « vérifiée tierce partie », doit permettre de réduire l'ambiguïté entretenue par beaucoup trop d'entreprises qui jouent sur l'approximation entre « être légal » et « savoir démontrer qu'on est légal », puisque qu'à travers les nombreuses procédures qu'elles exigent de mettre en place, être en règle, ne se réduira plus à l'absence de fraude mais à la conformité aux procédures qui peuvent le démontrer.</i></p> <p>La mise en œuvre de cet appui repose sur une démarche spécifique qui prévoit 5 principales étapes ci-après listées :</p> <ol style="list-style-type: none">i. <i>une demande formelle adressée au PPECF à travers le formulaire téléchargeable à l'url http://www.ppecf-comifac.com/requete-de-coaching.html ;</i>ii. <i>la réalisation d'un diagnostic préalable réalisé par le PPECF (Expert certification, point focal), afin d'établir sur base d'un état des lieux, un plan d'action aux exigences d'un certificats de légalité disponibles en Afrique centrale (OLB, VLC) ;</i>iii. <i>La mise en œuvre du plan d'action par le bureau d'étude (BE) pour la mise à niveau des entreprises ;</i>iv. <i>Le suivi et l'encadrement du processus coaching par le PPECF ;</i>v. <i>La réalisation de l'audit initial par un Organisme de Certification (OC choisi par l'entreprise).</i> <p>Par ailleurs, pour mieux informer les partenaires et bénéficiaires du PPECF II et, la CgP PPECF organise depuis le début de la phase II, des réunions d'informations pour faire connaître le PPECF dans les cinq pays cibles, en collaboration avec les organisations syndicales nationales. Ainsi, la première réunion d'information et de concertation a eu lieu à Brazzaville (Congo) le 25 Novembre 2017, en marge du Premier CDO du PPECF (23-24 Novembre 2017). Dans la continuité de ces réunions, la mission a permis de:</p> <ul style="list-style-type: none">▪ rencontrer la profession par deux réunions organisées par leur syndicat respectif : UFIGA pour les entreprises non asiatiques et UFIAG pour les entreprises « chinoises ».	
Réunions d'information de partenaires/bénéficiaires PPECF au Gabon <ul style="list-style-type: none">▪ La mission visait l'organisation de plusieurs réunions d'information et de concertation avec les bénéficiaires directs du Programme (les concessionnaires), notamment en vue de communiquer sur les nouvelles modalités d'appui du PPECF II à la profession.▪ Ainsi, du 22 au 24 Janvier 2018, trois réunions d'information ont été organisées avec l'appui de représentations syndicales de la profession au Gabon. Il s'agit notamment de réunion :<ul style="list-style-type: none">✓ avec les majors (principales sociétés) de l'exploitation forestière au Gabon (UFIGA);	

- ✓ avec le staff administratif de la Zone d'Exploitation Spéciale de Nkok (ZES Nkok);
 - ✓ avec les entreprises à capitaux asiatiques du Gabon (UFIAG).
- Chacune des réunions avait pour objectifs de :
 - ✓ Présenter le programme PPECF (contexte, objectifs, mode opératoire) aux entreprises forestières, puis échanger avec elles sur les leçons apprises de la phase I du PPECF, les opportunités de collaboration et sur les attentes de chacune d'elle dans la mise en œuvre de la seconde phase du programme;
 - ✓ Présenter l'outil de coaching élaboré par la CgP PPECF;
 - ✓ Recueillir de nouvelles idées d'interventions et cibler éventuellement de nouveaux partenaires.

Réunion avec les « majors » du Gabon -

- La réunion avec les majors a eu lieu le lundi 22/01 au siège de l'UFIGA Gabon;
- Une quinzaine de participants y ont pris part, notamment le des Directeurs généraux et responsables des entreprises forestières, le Directeur de l'ATIBT (Benoit Jobbe-Duval), de l'UFIGA, de bureaux d'études, et du PPECF (cf. Annexe 1 : liste de présence UFIGA Gabon).
- Le SG UFIGA (Françoise Van Deven) a présenté l'intérêt et les enjeux de la réunion, à savoir, que le PPECF constitue une opportunité unique dans la sous-région, à saisir dans la perspective d'amélioration des pratiques d'exploitation des entreprises forestières du Gabon en particulier, et de la sous-région en général. Elle a également mentionné l'ouverture des appuis PPECF aux entreprise visant la certification de légalité (vérifiée tierce partie);
- Conformément à l'ordre du jour, M. Romain LORENT (Coordinateur PPECF), assisté de M. Eric DASSIE (Expert régional, suivi-évaluation et communication) et de M. Nicolas PERTHUISSOT (Expert certification) ont déroulé les différentes présentations, suivant l'ordre du jour.
- Ainsi, M. Romain LORENT a présenté les enjeux de la certification forestière et le contexte ayant conduit à la mise en œuvre du PPECF depuis 2012, sous l'impulsion de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale, appuyée par la coopération Allemande à travers la KFW. Il a ensuite passé en revue, les objectifs, les modalités générales et principe de collaboration avec le PPECF, puis s'est également étendu sur les nouvelles orientations du Programme dans sa phase II, notamment l'ouverture du programme à des appuis d'entreprises désireuses d'acquérir un certificat dit de légalité.
- La présentation de l'expert certification PPECF a porté principalement sur les aspects suivants :
 - ✓ rappel de quelques éléments contextuels de la certification forestière dans le bassin du Congo, notamment les principaux freins à la certification forestière (Méconnaissance des coûts/bénéfices liés à la certification, prix premium insuffisant ; élévation des exigences de standard, pressions d'ONG, barrière linguistiques pour certaines catégories d'opérateurs, etc.)
 - ✓ l'objectif de l'outil coaching PPECF, ainsi que les différentes phases de la démarche, en insistant sur la nécessité pour le bailleur KFW de bien évaluer/cerner le risque réputationnel dans le cadre des appuis apportés aux entreprises non certifiées. M. Perthuisot a également annoncé la mobilisation prochaine d'un point focal PPECF-Gabon pour le suivi rapproché des interventions, notamment de coaching ;
 - ✓ les taux de financement, les types d'activités financées par la contribution PPECF, et les points essentiels pour lesquels doivent s'engager les sociétés dans le cadre du coaching.
- M. Perthuisot a par ailleurs, bien veillé à différencier la phase diagnostic du PPECF, d'un audit usuel de certification, plus contraignant. Le diagnostic vise lui à évaluer le potentiel réel de l'entreprise à atteindre le niveau de gestion visé, afin de proposer un plan d'actions adossé à un budget réaliste et afin de permettre aux Directions de décider en toute connaissance de cause.
- Mme Emilie MORIN (chargé de mission au Bureau TERA¹) a donné son avis sur ce premier diagnostic, l'issue du premier diagnostic PPECF, en soulignant la transparence du processus, et les échanges constructifs entre les différentes parties (PPECF, SOMIVAB et TERA), pour aboutir, en peu de temps, à un plan d'actions déjà très opérationnel, déclinant les écarts, le travail à faire pour les résorber.

¹ TERA est le bureau mobilisé par la société SOMIVAB pour l'accompagner vers son objectif de certification.

- Les discussions et échanges ont ensuite permis de répondre à des observations, questionnement et préoccupations spécifiques de participants, sur les aspects divers tels que:
 - ✓ la place des entreprises déjà certifiées dans la démarche coaching PPECF, et la possibilité de mettre à contribution un tel outil coaching, pour anticiper, prévoir, identifier et traiter en amont, des problématiques à risque pour le maintien des certificats des sociétés. Cette question a été jugée pertinente et la CgP réfléchit à une formation spécifique en direction des responsables de certification ;
 - ✓ Par ailleurs, l'évaluation SPOT de la chaîne de valeur, mise au point par la société ZSL (initialement conçu pour évaluer le degré de gestion durable d'un opérateur dans la filière huile de palme <https://www.youtube.com/watch?v=QxnxcleUqQ0>) a été évoqué par M. Benoit JOBBE DUVAL (Directeur de l'ATIBT). Appliquée à l'exploitation forestière, en Afrique centrale, l'évaluation a sorti des notes relativement incohérentes. Puisque cette évaluation SPOT est un document qui favorise (ou fragilise) l'instruction d'un dossier de crédit auprès d'une banque, ne serait-il pas utile de mener une réflexion pour l'adapter au contexte de l'exploitation forestière dans le bassin du Congo. Il a aussi été également recommandé de se rapprocher du projet FINFORTROP (Financement des Forêts Tropicales Humides du Bassin du Congo) financé sur fond FFEM (AFD) dont l'objectif est de faciliter le financement de l'exploitation forestière par le secteur bancaire.
 - ✓ D'autres questions relatives : i) aux modalités de mobilisation des financements PPECF, ii) aux coûts de la certification forestière, et iii) aux changements structurels et culturels à opérer au sein d'une entreprise visant la certification, ont été abordées et discutées.
- La réunion autour de discussions/échanges entre participants. Le PPECF a saisi l'occasion de la présence de certains partenaires/bénéficiaires, dont les requêtes sont en cours de traitement à la CgP, pour progresser dans l'instruction de quelques dossiers, notamment :
 - ✓ les sociétés SBL, BSO et TTBI (dont le formulaire de requête pour un appui-coaching est attendu d'ici le 15 février) ;
 - ✓ la préparation du diagnostic chez SBL ou TTBI ;
 - ✓ le protocole FLEGT/ ATIBT-PPECF avant envoi au chargé de Projet de l'Union européenne.

Réunion avec l'administration de la zone spéciale de Nkok (23/01/18)

- L'équipe PPECF, accompagnée par quelques partenaires notamment des représentants syndicaux (UFIGA; ATIBT), le projet FLEGT/REDD Gabon, un organisme de certification (Bureau Véritas), un bureau d'étude (TEREA), a été accueillie par un comité constitué de l'Administrateur Général de la zone, assisté par plusieurs responsables de département, soit au total, une quinzaine de participants (cf. Annexe 2 : liste de présence à la ZES Nkok).
- Cette séance de travail s'est déroulée en deux phases : une réunion en salle avec l'Administrateur général, Gabriel NTOUGOU de la ZES Nkok et ses collègues qui ont présentés la ZSN ; puis une visite dans deux usines de déroulage de bois installés dans la zone.
- Dans son propos, l'AG a déclaré être favorable à une dynamique de certification des activités de la zone, en lien avec des exigences de marché, et a évoqué le projet de créer un label attaché à la zone de Nkok.
- Mme Françoise Van Deven a présenté les enjeux potentiels de la certification pour cette zone, et le travail mené par UFIGA en vue de pousser ses membres vers des pratiques durables d'exploitation, conformément au programme EMERGENCE GABON, en cours. Elle a ensuite énuméré les raisons de cette visite, et laissé place à l'équipe PPECF pour la présentation du Programme, et les outils disponibles pour accompagner les industriels installés dans la ZES Nkok. Les présentations ont été déroulées suivant le même format que la réunion à l'UFIGA (voir plus haut).
- La présence de Bureau Veritas a permis de présenter les schémas de certification Gestion Durable (FSC (FM, CoC); PAFC) et de légalité (OLB), ainsi que les principes qui les régissent (procédures, gestion, délais, coûts d'audits...). Vu la présence de nombreux transformateurs sur la Zone spéciale, un accent a été porté sur la présentation des référentiels de chaîne de traçabilité (FSC CoC, OLB CoC).
- la ZES de Nkok a été construite sur une superficie totale de 1.126 hectares dont 800 sont valorisées à nos jours;
 - ✓ la zone dispose de 4.000.000 ha de forêts destinées à des entreprises du secteur forêt, installées dans la zone spéciale (50.000 ha pour 2 ha d'emprise dans la ZSN. Suivant ce ratio,

un peu plus d'1,9 Mo d'ha ont été attribués à des sociétés, dont certaines sont dotées de plan d'aménagement validés (Company Land; Africa Wood, KHLL...), d'autres sont en convention provisoire (Rainforest Management; GWI, FTC, Green forest Company,...). Le reste des superficies (2,1Mo d'ha) demeure actuellement non attribués;

- ✓ à terme, les projections indiquent que la zone nécessite un approvisionnement de 1,5 Mo de m³ de bois pour un fonctionnement optimal, un gros challenge pour les transformateurs installés dans la zone, compte tenu du potentiel actuel de production en grumes au Gabon estimé à 1,2 Mo d'ha, insuffisant pour satisfaire aux industriels de la zone;
 - ✓ par ailleurs, des réflexions sont en cours au niveau de l'administration centrale Gabonaise pour le développement d'un label ZES NKOK. A l'issue des échanges et discussion entre participants, des pistes de réflexions ont été proposées, en vue d'établir des valeurs sur lesquelles reposeraient le label, telles : i) regrouper les opérateurs sous une gestion commune dans le cadre d'un partenariat public-privé; ii) promouvoir la certification forestière de groupe;
 - ✓ pour pallier le déficit en grume à la ZES et réduire la pression sur l'OKOUME, des réflexions sont également en cours pour la promotion/valorisation de nouvelles essences. La piste des plantations forestières a été également abordée dans les échanges, et autres études visant à optimiser le rendement matière.
- La visite de terrain a permis d'observer des activités de déroulage de bois et de fabrication de plaqués chez deux industriels établis dans la zone, et d'apprécier le savoir-faire et le niveau de technicité atteint par ces opérateurs.

Réunion avec les sociétés à capitaux asiatiques (24/01/18)

- La réunion avec les opérateurs asiatiques du Gabon a eu lieu le mercredi 24/01, au siège de l'organisation syndicale UFIAG (Union des Forestiers et Industriels Asiatiques du Gabon), en présence d'une quinzaine de participants dont des représentants syndicaux (UFIGA; UFIAG), des Directeurs Généraux, , l'organisme de certification Bureau Veritas, le bureau d'étude TEREa et l'équipe de la CgP PPECF (cf. Annexe 2 : liste de présence à la ZES Nkok). Il est à noter que par rapport à une rencontre analogue en 2013, il n'est plus nécessaire de recourir aux services d'un interprète, pour communiquer.
- M. Pierre Luo (SG UFIAG) qui a brièvement présenté le syndicat et les objectifs qui lui sont assignés, dans un contexte d'exigences légales renforcées par le projet CAF [*Le projet CAF, d'une durée de cinq années, a pour finalité de préserver et pérenniser le patrimoine forestier naturel du Gabon par une valorisation durable de ses ressources forestières tout en s'assurant de l'effectivité de l'application des plans d'aménagement forestier, de la légalité de la gestion forestière et du contrôle de l'exploitation forestière en tenant compte des (nouvelles) règles du marché international*]
- A la suite de M. Luo, Mme Françoise Van de Ven a présenté les enjeux de la certification et le travail mené par l'UFIGA (dont elle est SG), en évoquant les points de convergence avec l'UFIAG et en proposant des synergies d'actions;
- Comme lors des deux réunions précédentes, M. Romain Lorent et M. Nicolas Perthuisot ont présenté respectivement le programme PPECF, et l'outil de coaching PPECF;
- M. Séraphin NGOUMBE (Bureau Veritas) a fourni des explications détaillées aux participants, sur les schémas de certification en cours au Gabon (Gestion Durable et de légalité), de même, sur les principes qui les régissent (procédures, gestion, délais...) en insistant sur le principe régissant les audits, les différents types d'audits et les coûts relatifs.

Globalement, il en ressort que :

- La présentation des résultats de l'étude coût et bénéfices de la certification forestière dans le bassin du Congo par l'Expert Certification PPECF a permis de répondre à la question « *La certification, combien ça coûte...* » des sociétés asiatiques.
- Plusieurs freins limitent l'essor de la certification forestière, pour les sociétés asiatiques à savoir :
 - ✓ Des marchés asiatiques encore très peu exigent en bois certifiés;
 - ✓ La barrière linguistique et culturelle;
 - ✓ Une faible connaissance du processus de certification notamment FSC, PAFC VLC et OLB;
 - ✓ Des performances plus ou moins faibles dans les pratiques d'exploitation en forêts;

- ✓ Des besoins de formations de cadres et autres.
- Toutefois un panel d'interventions a été évoqué et discuté en vue de pallier ces différentes contraintes :
 - ✓ Appui éventuel à des études spécifiques (HVC, Peuples Autochtones, EIE-S...);
 - ✓ Appui à des formations diverses (notamment de responsables certification, d'interprètes) pour une meilleure connaissance du processus de certification forestière et des rôles respectifs dans le processus;
 - ✓ Appui à la traduction de documents en mandarin.
- Globalement les entreprises asiatiques se sont montrées très intéressées par le programme PPECF.

En complément aux informations fournies pendant les réunions, les participants ont été à chaque fois, invités à consulter le site web PPECF pour plus ample informations sur les réalisations du programme en phase I (http://ppecf-comifac.com/tableau_recapitulatif.html), et sur l'outil de coaching PPECF II (<http://ppecf-comifac.com/requete-de-coaching.html>). Il a été aussi convenu que l'ensemble des présentations du PPECF, seraient postées en ligne sur le site web PPECF, et le lien communiqué à l'ensemble des participants.

Séances particulières de travail PPECF et Partenaires.

En marge des grandes réunions d'information PPECF, ont été organisées quelques séances de travail notamment du 25 au 27 Janvier 2017, avec quelques concessionnaires désirant s'engager vers la certification forestière. Il s'agit entre autres des sociétés :

- **TROPICAL TIMBER INDUSTRY BOARD (TTIB)**, rencontrée le 25/01 dans les locaux du bureau TERE de Libreville) notamment M. Charbel ACHKAR (Coordinateur Général TTIB) assisté de M. Guy NDONG (Conseiller Juridique TTIB) ;
- **AFRICA SUSTAINABLE INVESTMENT** rencontrée le 26/01 à son siège sis à Owendo (Banlieue de Libreville), notamment M. Kevin XU (Gestionnaire de la société) assisté de quelques collègues ;
- **PRECIOUS WOOD-CEB Gabon**, dont le Directeur Général M. Frédéric OBER, rencontré le 27/01 au siège de la société à Libreville.

Annexe 1 : Liste des participants à la réunion chez UFIGA ;

Annexe 2 : Liste des participants à la réunion dans la ZES NKOK ;

Annexe 3 : Liste des participants à la réunion chez UFIAG ;

Annexe 4 : La mission PPECF en quelques Photos.



Atelier d'information sur les modalités de collaboration en phase II du Programme de Promotion de l'Exploitation Certifiée des Forêts (PPECF), Libreville, Janvier 2018



Liste de présence

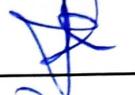
Date: 22/01/2018

Lieu: UFIGA (Libreville)



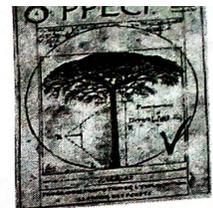
Oréade-Brèche

N°	Nom(s) et prénom(s)	Institution	Fonction / Poste	Téléphone/email	Signature
1	Jean Georges Quentin	E.F.C	GERANT	quentinjeangeorges@gmail.com 07 39 85 86	
2	LARDIT-VAN DE POL Jacqueline	ATIBT	Coordinateur projets FLEGT et REDD	04 85 72 54 jacqueline.vandepol@atibt.org	
3	Romain Lorent	PPECF	Coordinateur	+237 6 70 52 85 16 romain.lorent@eco-consult.com	
4	Christine BORET	B&O	DG	05 73 65 46 christine.boret@me.com 00 33 6 72 05 37 49	
5	Lucas Schnapper	TEREA	VIE	07 23 40 34 l.schnapper@terea.net	
6	Emilie MORIN	TEREA	Chargée mission forêt - environnement	06 18 81 41 e.morin@terea.net	
7	CHEZEUX ERIC	ROUGIER GASON	Responsable Développement Durable	07 86 19 26 chezeux@groupe-rougier.com	
8	JOBBE-DUVAL Benoît	ATIBT	DG	+33 07 66 72 82 84 benoit.jobbeduval@atibt.org	
9	DASSIE Wendji Eric	PPECF	expert Regional SSE, Communication	+237 674 19 62 84 ericdassie@eco-consult.com	
10	PERTHUISOT Nicolas	PPECF	EXPERT CERTIFICATION	+033 06 86 41 65 25 nicolas.perthuisot@wanadoo.fr	

N°	Nom(s) et prénom(s)	Institution	Fonction / Poste	Téléphone/email	Signature
11	ACHKAR Charbel	TTIB	Coordination Générale	04-16-42-30	
12	NDONG Guy	TTIB	Conseiller Judiciaire	07-13-32-15	
13	Koninko Nani	GFEC / UNEP	Conseil Aménageur	01.17.53.98	
14	Eyi ORAHE ARNOU	SEEF	Assistant Responsable Aménagement	0476 88 80	
15	VAN DE VEN Françoise	UKIGA	SG	06 744 779	
16	EPONA Sherianne	UFIGA	PS	06 46 27 28	
17					
18					
19					
20					
21					
22					
23					



Atelier d'information sur les modalités de collaboration en phase II du Programme de Promotion de l'Exploitation Certifiée des Forêts (PPECF), Libreville, Janvier 2018



Liste de présence



Date: 23/01/2018

Lieu: Nkok.

N°	Nom(s) et prénom(s)	Institution	Fonction / Poste	Téléphone/email	Signature
1	DAPATA Emil Luc	AAN - Bureau Forêts	Chef de Bureau	0733 65 10 0277 53 64	
2	NTOUKOU Gabriel	ZES de Nkok (AAN)	ADG	+241 0631 7979	
3	VAN DE VEN Françoise	UFIBA	DG	+ 241 06 714 719	
4	LARDIT-VAN DE POL Jacqueline	ATIBT	Coordination projets FLEGT et REDD	+241 04857254 jacqueline.vande.pol@atibt.org	
5	Cedone NGOKOURA AMECEE kokou	D.G. des Indus. AANkok	CHEF DE BUREAU Industries Bois de Nkok	gildas.amecee@aazerp.ga +33 7 60 72 8294	
6	JOSSE-SUMU Benoit	ATIBT	DG	benoit.josse@atibt.org	
7	David ASSENGONE NDONG	AAN bureau Environnement	Chef de Bureau	+241 0675546010955460 miss.assengone@gmail.com	
8	PERTHUISOT	PPECF	EXPERT CERTIFICATEUR	0686 41 65 25 nicolas-perthusot@wanadoo.fr	
9	BRAIN LORENT	PPECF	Coordinateur	+297 670 688516 lorenz.brain@ecoc-consult.com	
10	NGOUMBE Séraphin	Bureau Veritas	Responsable Certif. Forêt.	+257 691 638731 seraphin.ngoumbe@bureauveritas.com	



Atelier d'information sur les modalités de collaboration en phase II du Programme de Promotion de l'Exploitation Certifiée des Forêts (PPECF), Libreville, Janvier 2018



Liste de présence

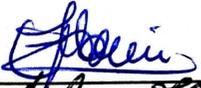
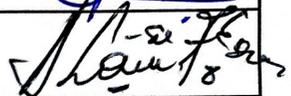
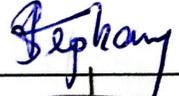
Date: 24 Janvier 2018

Lieu: Owendo (UF1AG)



Oréade-Brèche

N°	Nom(s) et prénom(s)	Institution	Fonction / Poste	Téléphone/email	Signature
1	KOSSI A. VANESSA	FG SARL GZES	INTERPRETE / ASSISTANTE DU DG	04. 65. 22. 70 / 06. 31. 20. 58 afioridoris@yahoo.fr	
2	VAN DE VEN Marcel	UR1AG	DG	06 714 719 56 - Yaga @ yahoo.fr	
3	ROMAIN BONEN	PPECF	Coordinateur	+ 237 6 70 66 85 16 romain.bonen@elo-consult.com	
4	Xu Rulin	MPB	DG	rulinno2@hotmail.com	
5	LARDIT - VAN DE POL Jacqueline	ATIBT	Coordinateur projets FLEGT et REDD+	+241 04 85 7 254 jacqueline.vandepol@atibt.org	
6	WU Qiang	S.A. HUAFIA (membre UF1AG)	D.G.	04065386 271379113@99.com	
7	La Gao dao	TALI BOIS	DG	07381136 1517540858@99.com	
8	Pierre LUO	UF1AG	SG	07707368	
9	DASSE Wendy Eric	PPECF	Expert Regional Subi-Evaluation, Com.	+ 237 674196284 eric.dasse@elo-consult.com	
10	NGOUMBE Séraphin	Bureau Veritas	Responsable Certification Forestière	+237 691698751 seraphin.ngoumbe@cm.bureauveritas.com	

N°	Nom(s) et prénom(s)	Institution	Fonction / Poste	Téléphone/email	Signature
11	MORIN Emilie	TEREA	Chargée de mission Forêt - environnement	06.18.31.41 e.morin@terea.net	
12	MWINDA DANIEL	SUNLY SARL	CHARGE DE MISSION	04770118	
13	MOTSEBA Stéphanie	SAF	Responsable Commerciale	06277257	
14	PERTHUYOT	PEELF	-	0686416525	
15	ZHANG Guohua.	PK	-	07820829	
16					
17					
18					
19					
20					
21					
22					
23					

Annexe 4 : La mission en quelques Photos



Réunion PPECF à l'UFIGA



Réunion PPECF - ZES NKOK



Visite des usines de déroulage de la ZES Nkok



Réunion PPECF à l'UFIAG



Séance de travail avec la société ASI